







Formation du GAM

«Le bruit : une nuisance, comment améliorer l'enuironnement sonore dans le milieu professionnel »

Professionnels des structures de la petite enfance

Objectif général : Penser, réfléchir, améliorer l'environnement sonore dans votre structure d'accueil de la petite-enfance.

Objectife 9

- Comprendre les effets défavorables du bruit sur la santé globale de l'enfant et des professionnels
- Prendre le temps de repérer et d'analyser les problématiques de nuisances sonores propres à votre structure
- Partager des solutions concrètes identifiées par le musicien formateur avec votre équipe (toutes personnes travaillant dans votre structure)
- Construire collectivement des outils pour améliorer le quotidien (savoir-faire et savoir être, matériel adapté, nouveaux modes de fonctionnement, etc. ...)

Contenu

- Visite du GAM dans les locaux de votre structure : 7 h
 - Découverte de l'équipe dans son contexte
 - Constat des dispositifs déjà mis en place par votre structure
 - Prises de son et analyse des décibels grâce à un sonomètre
 - Échanges individuels
- Analyse et recherche de solutions par le musicien formateur au GAM :
 - Analyse et création d'une « carte sonore » des lieux de vie de votre structure à partir des prises de son réalisées lors de notre visite
 - Recherche de solutions humaines, techniques et matérielles
 - Recherche de procédures à mettre en place en équipe sur le fonctionnement général lié à l'environnement sonore
- Journée pédagogique de formation : 7 h
 - Comprendre les enjeux d'amélioration de l'environnement sonore (déficit auditif, interférences avec la compréhension de la parole, perturbation du sommeil, impact sur le stress, impact sur la qualité du travail et les effets sociaux et comportementaux)
 - Différents jeux sonores et mises en situations pour percevoir ces enjeux
 - Présentation de la « carte sonore » réalisée par le formateur
 - Analyse du diagnostic et partage des solutions en équipe.

Intervenants

Les musiciens intervenants du GAM sont formés en interne sur plusieurs années avant de pouvoir intervenir sur nos formations. Au moment de leur recrutement, nous demandons à ce qu'ils soient titulaires d'un DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant) ou équivalent, et qu'ils aient une expérience personnelle de pratique musicale collective.

Méthodes pédagogiques

- Alternance entre apports théoriques et applications pratiques
- Échanges de réflexion, de partage d'expériences, de problématiques

Moyens et outils

- Sonomètre
- Instruments favorisant le jeu collectif
- Documentations et supports pédagogiques (références bibliographiques)

Modalitée d'évaluation

- Une grille d'auto-évaluation sera remise au stagiaire pour apprécier sa propre progression dans la compréhension des enjeux liés au bruit. Des mises en situation seront observées et analysées par le formateur.
- Un questionnaire de satisfaction est remis en fin de formation.

Infos pratigues

Public: Professionnels des structures de la petite-enfance.

> Prérequis : aucun prérequis musical

Durée : 14 heures / 2 joursDates : A caler ensemble

> Effectif: Tous les salariés de la structure

Lieu : Sur siteTarif : Sur devis

Solution de financement : Pour trouver la meilleure solution de financement, rapprochez-vous de votre service RH – L'OPCO (opérateur de compétences) de votre entreprise.

